



AVIS AUX MEMBRES

N° 2011 – 138

28 décembre 2011

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Daylight Energy Ltd. (DAY) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Daylight Energy Ltd. (« Daylight ») seront retirées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 29 décembre 2011. Cette action résulte du plan d'arrangement aux termes duquel Sinopec International Petroleum Exploration and Production Corporation acquerra toutes les actions ordinaires de Daylight. Chaque actionnaire de Daylight recevra 10,08\$CA en espèces pour chaque action ordinaire détenue.

Daylight Energy Ltd. (DAY)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Daylight seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 30 décembre 2011
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** DAY deviendra DAY1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	800, square Victoria
130, rue King ouest, 5ième étage	3ième étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télc. : 416-367-2473	Télc. : 514-871-3530

www.cdcc.ca

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 1 008,00 \$CA
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'acquisition et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options DAY seront transférées à la classe d'options DAY1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Daylight Energy Ltd.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
3,00 \$	DAY	DAY1
4,00 \$	DAY	DAY1
5,00 \$	DAY	DAY1
6,00 \$	DAY	DAY1
7,00 \$	DAY	DAY1
8,00 \$	DAY	DAY1
9,00 \$	DAY	DAY1
10,00 \$	DAY	DAY1
11,00 \$	DAY	DAY1
12,00 \$	DAY	DAY1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation